

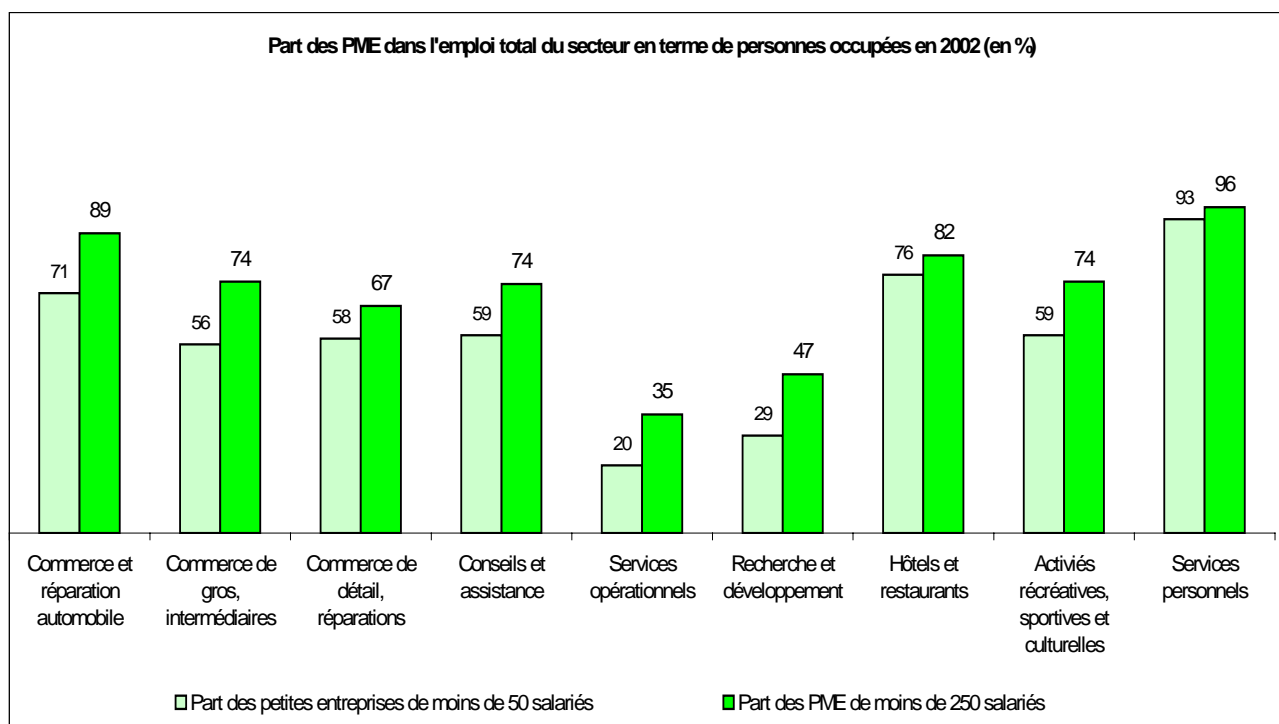
3

*LES PME
DU
COMMERCE
ET DES
SERVICES*

III – Les PME du commerce et des services

En terme d'emploi, les « Services personnels » (coiffure...), le « Commerce et réparation automobile », les « Hôtels et restaurants », les « Services personnels », sont les secteurs les moins concentrés : les PME de moins de 250 salariés représentent plus de 75 % de l'emploi du secteur.

A l'inverse les « services opérationnels » (qui sont des services de main d'œuvre comme l'intérim, le nettoyage, la sécurité ...) sont fortement concentrés : les PME représentent à peine plus du tiers de l'emploi total.



Source : DGI - INSEE - DCASPL [A1], base de données fiscales FICUS (entreprises relevant du régime du bénéfice réel)

En regardant plus en détail, le secteur le plus concentré est « Sélection et fourniture de personnel » (les PME n'y représentent que 12 % de l'emploi total) devant « Cantines et traiteurs » (26 %), tandis que les « Grandes surfaces à prédominance alimentaire » ne le sont que moyennement puisque les PME de moins de 250 salariés représentent déjà près de 40 % de l'emploi (les critères d'indépendance retenus ne prennent pas en compte certains liens de subordination comme la franchise, les groupements...).

Les PME du « commerce d'alimentation en magasin » représentent 95 % de l'emploi du secteur, et celles des « services professionnels » (cabinets comptables, juridiques, conseils en organisation et en gestion), des « Hôtels » et des « Restaurants » environ 89 % de l'emploi.